

Conclusion du Moniteur de prix T3 2025

En septembre 2025, la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) a examiné pour la quatrième fois consécutive, sur mandat de Marchés Équitables Suisse (MÉS), la politique de prix des grands distributeurs (Migros et Coop) et des discounters (Aldi et Lidl) dans le cadre du projet Moniteur des prix. L'objectif est de vérifier périodiquement si, depuis les derniers calculs, le désavantage constaté pour les produits bio et leurs producteurs a diminué.

Étude Moniteur des prix sur mandat de MÉS : Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse FHNW, Haute école d'économie, Institute for Competitiveness and Communication (ICC)

Une recherche de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse sur mandat de l'association Marchés Équitables Suisse (MÉS). Auteur : Prof. Dr Mathias Binswanger, Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, Haute école d'économie, Riggensbachstrasse 16, 4600 Olten

Conclusion : Petits progrès – mais l'écart des prix continue de se creuser

Le projet « Moniteur des prix » a été introduit en 2023 dans le but de développer un instrument méthodologique qui crée plus de transparence dans la formation des prix. Il doit servir à illustrer les connaissances sur les relations de prix dans le secteur agroalimentaire suisse ainsi que les répercussions sur la durabilité et l'équité.

Les relevés du troisième trimestre 2025 mettent en évidence que l'écart entre les prix à la consommation et les prix à la production des produits bio recensés reste plus important que celui des produits conventionnels. En moyenne, la part de valeur ajoutée des productrices et producteurs de produits bio et IP-Suisse s'élève à 36 %, tandis qu'elle atteint 46 % pour les produits conventionnels. La part est particulièrement faible pour les produits carnés : pour le filet de porc bio et le jambon arrière bio, les producteurs ne conservent respectivement que 16 % et 12 % de la valeur ajoutée.

Légère détente, notamment pour le lait et le yogourt

Pour quatre produits, la valeur calculée de l'indicateur – qui compare la différence de prix entre les prix à la production et les prix à la consommation pour les produits biologiques et conventionnels – a diminué et se situe à son niveau le plus bas depuis le début de cette étude ¹. Cela indique une évolution positive.

Ceci est particulièrement évident dans le cas du lait entier : l'indicateur ne se situe plus qu'à 1.06, soit à peine au-dessus de 1. Alors que les prix à la production ont augmenté par rapport à l'année précédente, tant pour le lait conventionnel que pour le lait bio, les prix à la consommation du lait bio ont baissé de 5 centimes chez les deux grands distributeurs. Cela a entraîné une réduction de la marge brute dans le commerce et, par conséquent, de la différence de prix. Une évolution similaire s'observe pour le yogourt : le prix du yogourt bio à la fraise s'est stabilisé chez les grands distributeurs au niveau des discounters, soit CHF 4.40/kg (contre CHF 5.30/kg auparavant).

Pour la viande de bœuf hachée, l'indicateur a atteint un niveau historiquement bas de 1.53. Les prix à la production sont actuellement supérieurs de CHF 1/kg à ceux relevés lors de la dernière enquête dans tous les segments (c'est-à-dire conventionnel, IP-Suisse et bio). Du côté des consommateurs, on constate un alignement net entre les grands distributeurs et les discounters : alors que les produits d'entrée de gamme (les moins chers) coûtaient encore CHF 12/kg l'année dernière, ils se situent désormais tous à CHF 15.60/kg. Les prix des produits bio se sont également rapprochés : auparavant, les grands distributeurs demandaient CHF 26/kg et les discounters CHF 20/kg, tandis qu'aujourd'hui, le prix dans les deux canaux est d'environ CHF 23/kg (CHF 22.80 - 23.20/kg). À noter également que le prix à la consommation de la viande hachée de bœuf IP-Suisse a baissé chez les grands distributeurs, malgré la hausse des prix à la production.

Les produits à base de viande de porc et de veau présentent des différences de prix particulièrement importantes

Pour le jambon arrière, la valeur de l'indicateur est restée stable. Pour tous les autres produits, en revanche, la différence de prix entre les prix à la consommation et les prix à la production des produits bio par rapport aux variantes conventionnelles s'est agrandie. Cela est particulièrement évident pour les deux produits à base de viande de porc, le filet de porc et le jambon arrière, où la différence entre les produits bio et conventionnels atteint les valeurs les plus élevées parmi les produits carnés. Pour le jambon arrière, la différence entre le prix à la consommation et le prix à la production des produits bio est près de trois

¹ Si la valeur de l'indicateur est supérieure à 1, cela signifie que la différence de prix entre le prix à la production et le prix à la consommation est plus importante pour la variante bio que pour le produit conventionnel.

fois plus importante que pour les produits conventionnels comparables. Alors que les prix à la production de la viande de porc conventionnelle et IP-Suisse ont augmenté depuis la dernière enquête, le prix à la production bio a légèrement reculé, conséquence de la baisse de la demande de viande de porc bio depuis 2024 ². Malgré la baisse des prix à la production, les prix à la consommation du jambon arrière bio sont restés stables et ceux du filet de porc ont même légèrement augmenté. La question se pose de savoir dans quelle mesure la demande pourrait être stimulée par une baisse des prix des produits bio. Selon une étude d'Agroscope (2020) ³, en raison d'une forte élasticité des prix, une réduction de 10 à 20 % de la différence de prix des produits à base de viande de porc portant le label IP-Suisse entraînerait une augmentation disproportionnée de la part du label, qui passerait de 31 % à 45 %.

Les prix de deux produits à base de veau – escalope de veau et émincé de veau – ont également été relevés pour la première fois. Pour ces deux produits, la valeur de l'indicateur est supérieure à deux, ce qui signifie que la différence de prix des produits bio est plus de deux fois supérieure à celle des produits conventionnels comparables. La prochaine enquête montrera si cette tendance continue de s'accroître ou s'atténue.

Les différences de prix des produits carnés IP-Suisse s'aggravent également

Pour les produits carnés, outre les prix des produits bio, ceux des produits labellisés selon la norme IP-Suisse (p. ex. Naturafarm, Terra Natura) ont également été relevés. Les valeurs de l'indicateur sont généralement plus faibles que celles des produits conventionnels. Cela montre que les parts de valeur ajoutée pour la transformation et le commerce sont certes moins élevées pour les produits IP-Suisse étudiés que pour les produits bio, mais supérieures à celles des produits non certifiés. À l'exception de la viande hachée de bœuf, la différence de prix s'est toutefois aggravée pour tous les produits labellisés.

Forte variation de prix pour les fruits et légumes

Les variations de prix les plus marquées de cette enquête concernent trois produits fruitiers et maraîchers. Pour les pommes, la différence entre les prix à la consommation et les prix à la production est désormais plus de deux fois plus élevée pour les produits bio que pour leurs équivalents conventionnels (valeur de l'indicateur 2.29). Cela s'explique par la baisse des prix à la production dans le

²

<https://www.bauernzeitung.ch/artikel/markt-preise/die-bio-schweinehalter-stehen-vor-herausforderungen-548940>

³ <https://ira.agroscope.ch/fr-CH/Page/Publikation/Index/45315>

secteur conventionnel, parallèlement à la hausse des prix à la consommation des pommes bio. Pour les pommes de terre, l'indicateur est passé de 2.40 à 2.88 : alors que les prix à la production ont baissé, les prix à la consommation des produits bio ont augmenté chez les grands distributeurs, mais ont baissé chez les discounters. La différence de prix est la plus marquée pour les carottes : le produit bio coûte actuellement cinq fois plus cher que le produit conventionnel. Alors que la différence n'est plus que de 20 centimes pour ce dernier, elle atteint CHF 1 pour les carottes bio.

Rapprochement des prix entre les grands distributeurs et les discounters

De manière générale, on observe que les prix des marques à bas prix M-Budget et Prix Garantie se rapprochent nettement du niveau des discounters. Selon les produits, cela vaut également en partie pour les variantes labellisées et bio. Cette évolution des prix témoigne d'une concurrence accrue, ce qui, du point de vue de Marchés Équitables Suisse, est à considérer comme positif. Il est toutefois essentiel que cette pression sur les prix ne se fasse pas au détriment des prix à la production.

Revendication d'une création de valeur équitable et d'une fixation des prix transparente

Dans l'ensemble, il en ressort que les producteurs bio ne réalisent qu'une plus-value relativement faible sur leurs produits bio, tandis que les consommateurs paient des prix nettement plus élevés pour ces derniers. Une grande partie de la valeur ajoutée reste donc dans la transformation et le commerce. Cette distorsion du marché constitue un obstacle majeur à une agriculture plus durable. Comme le soulignent Pawlak et al. (2023) ⁴, de nombreux producteurs considèrent que la distribution de produits bio n'est guère rentable par rapport aux produits conventionnels, car les suppléments de prix obtenus ne couvrent souvent pas les coûts supplémentaires liés au respect des normes bio. À cela s'ajoute le fait que la concurrence est moins forte dans le secteur des produits bio et labellisés, ce qui permet aux détaillants dominants d'imposer plus facilement des prix plus élevés à une clientèle plus restreinte et plus aisée, soucieuse de la qualité. Pour que la transformation du système alimentaire vers la durabilité soit une réussite, il faut donc renforcer les incitations pour les producteurs à adopter des modes de production respectueux de l'environnement

⁴ Pawlak, R., Wyss, R., Barjolle, D., & Burrus, I. (2023). Une étude de cas de la distribution de la valeur dans des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires selon le modèle Transparent Profit. Université de Lausanne.

et des animaux, tout en garantissant des prix équitables pour les consommateurs, afin de rendre les produits durables accessibles à un plus grand public.